

l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 7 Numéro 1

26 Février 1999

MESSAGES URGENTS DU SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Il est vital de faire ramoner vos cheminées à ce temps-ci de l'année, Pierre Blais, pompier et assistant directeur, nous informe qu'il y a eu, récemment, encore quatre (4) incendies de trop...

Les brosses de ramonage sont disponibles au garage municipal de 7 h 30 à 16 h 30. Nous vous suggérons de téléphoner avant de vous y rendre.

Aussi il est très important de ne pas ensevelir les bornes-fontaines et de les déneiger afin qu'elles soient faciles d'accès en tout temps.

VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS SENTIR UTILE !!! VOUS POUVEZ SAUVER DES VIES... DEVENEZ POMPIER OU POMPIÈRE VOLONTAIRE

La Municipalité de Labelle est à la recherche de pompiers volontaires. Les personnes intéressées doivent se présenter à la réception de l'hôtel de ville pour remplir une offre de services.

Pour plus d'information, monsieur Pierre Blais se fera un plaisir de répondre à vos questions. N'hésitez pas à le contacter au 686-2144.

RÉCUPÉRATION HAUTES-LAURENTIDES LES MUNICIPALITÉS VERTES

Un message de la Régie : "En hiver ne pas mettre des cendres chaudes dans le bac noir, attendez qu'elles refroidissent. C'est important aussi de déneiger et de déglacer vos bacs, sans quoi ils ne seront pas vidés".

Merci de votre collaboration !

JOURNÉE DE LA FEMME LUNDI LE 8 MARS 1999

Un vin d'honneur sera servi à l'hôtel de ville de 16 h 30 à 18 h.

Bienvenue à toutes !

RENCONTRE D'INFORMATION SUR LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ

Le ministère du Revenu du Québec (MRQ) souhaite informer les contribuables des conséquences de la réforme fiscale qui vise à réduire l'impôt de la majorité des contribuables et à simplifier la démarche de déclaration de revenus.

Cette réforme entraîne plusieurs changements et a des effets concrets pour la plupart d'entre nous.

Mentionnons l'instauration de deux régimes d'imposition, la possibilité de transférer ses crédits inutilisés à son conjoint et un accès élargi aux déductions pour revenus de retraite.

Une réunion aura lieu à **St-Jovite**, mercredi le 10 mars 1999 à 19 h à l'endroit suivant :

CLSC des Trois Vallées, 352 rue Léonard, salle Christiane Léonard.

S.V.P. CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE AU
(450) 569-3021

CONNAISSEZ-VOUS BIEN LES CADETS DE TERRE ?

Le Corps de cadets 2000 Labelle Hautes Laurentides a ouvert ses portes le 11 septembre 1998. Depuis son ouverture le corps de cadets se maintient à une quarantaine de cadets, garçons et filles de 12 à 18 ans.

Voici quelques activités qu'ils ont réalisées : Journée plein air au Domaine Marie-Max Inc., soirée de badminton, piscine et films, parade du Commandant, danse à Noël et plus récemment, danse et fête de la St-Valentin.

À venir : le 24 avril 1999 souper de fin de saison

Le corps de cadets recherche de nouvelles recrues :

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le major Linda Nantel au 274-2794 ou monsieur Gilles Laramée au 686-5356.

LAMPADAIRE DE RUE OU DE CHEMIN DÉFECTUEUX...

Si un lampadaire de rue ou de chemin est défectueux, les citoyens sont priés de communiquer avec la Municipalité et de donner le numéro de poteau correspondant.

NUMÉRO DE PAGETTE DES TRAVAUX PUBLICS

En cas d'urgence, les soirs et fin de semaine, voici le numéro de pagette des travaux publics : 1-800-363-3781, donner ce numéro «414258» au préposé qui prendra l'appel et transmettra le message.

QUE FAIRE LORS D'UNE INONDATION ?

Les premières précautions :

Puisque les inondations se produisent soudainement, il ne faut surtout pas attendre que le niveau de la rivière soit rendu à une hauteur critique ou que les routes soient rendues impraticables pour quitter sa maison.

Il est essentiel de prévoir un endroit, chez un parent ou un ami, où il est possible de vous réfugier rapidement.

Dès que les autorités municipales vous conseillent d'évacuer votre maison, il faut le faire sans tarder pour ne pas compromettre votre sécurité et celle de votre famille.

Objets à apporter (si vous devez quitter la maison)

- Vêtements chauds (pour le jour et la nuit) ;
- Les articles nécessaires au soin des enfants (couches, biberon, etc.) ;
- Médicaments et prescriptions ;
- Articles de toilette (brosse à dents, dentifrice, etc.) ;
- Documents d'identité pour chaque membre de la famille (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, cartes de crédit, etc.) ;
- Carnet d'adresses (pour pouvoir contacter, si nécessaire, vos proches, votre institution financière, votre agent d'assurances, etc.) ;
- Votre animal domestique.

Si vous avez des questions, il y a de la documentation disponible à l'hôtel de ville.

L'info municipale

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0
(819) 686-2144

Secrétaire-trésorière
Par intérim

Christiane Cholette